

CGV GESTION DES RÉSEAUX SOCIAUX

Objet

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) définissent les conditions dans lesquelles EZIO AGENCY WEB DESIGN, représentée par Ezio Allèbe, propose ses services de community management, création de contenu et gestion des réseaux sociaux à ses clients.

Les présentes CGV complètent celles disponibles sur le site ezioagency.fr. En cas de divergence entre les deux, les dispositions du devis et des CGV annexées prévalent

Services proposés

Le prestataire s'engage à fournir les services décrits dans le devis signé par le client, qui fait partie intégrante des présentes CGV.

Tarifs et paiement

Les prix sont indiqués en euros HT (TVA non applicable selon l'article 293B du CGI).

Un acompte de 50% est exigé à la commande, le solde étant dû à la fin du mois en cours.

Paiement par virement bancaire, selon les coordonnées fournies sur la facture.

Tout retard de paiement entraîne des pénalités de 10% du montant dû par mois de retard, ainsi qu'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement (article L.441-6 du Code de commerce).

Engagement et résiliation

Le contrat est conclu pour la durée précisée sur le devis

Le client peut résilier avec un préavis de 31 jours par courrier ou email.

En cas de résiliation anticipée, aucun remboursement ne sera effectué et les prestations dues jusqu'à la fin du préavis restent facturables.

Le prestataire se réserve le droit de résilier le contrat en cas de non-paiement ou de comportement abusif du client, avec effet immédiat et sans remboursement.

Obligations du prestataire

Fournir un service professionnel conforme aux standards du métier.

Livrer les contenus selon le calendrier convenu.

Assurer un suivi et un reporting régulier.

Obligations du client

Fournir les accès nécessaires aux comptes de réseaux sociaux.

Fournir les éléments demandés (textes, images, validation des posts...).

Respecter les délais de validation pour éviter des retards.

Ne pas modifier les publications sans concertation avec le prestataire.

Révisions et modifications des contenus

Le client dispose d'un maximum de deux (2) demandes de révision par publication. Ces révisions doivent concerner des ajustements mineurs (modification de texte, ajustement des visuels, corrections factuelles). Toute demande dépassant ce quota ou impliquant des modifications substantielles (refonte complète du visuel ou changement radical du texte) fera l'objet d'une facturation supplémentaire de 45€ par révision additionnelle.

Propriété intellectuelle

Les contenus créés (textes, visuels, vidéos) restent la propriété du prestataire jusqu'au paiement total des prestations.

Une fois le paiement effectué, le client acquiert les droits d'utilisation des contenus, sans exclusivité (sauf accord spécifique).

Limitation de responsabilité

Le prestataire ne peut être tenu responsable d'une baisse d'audience, de visibilité ou d'engagement sur les réseaux sociaux.

En cas de suspension ou de blocage de comptes par les plateformes (Facebook, Instagram, LinkedIn...), le prestataire ne peut être tenu responsable.

Le prestataire ne garantit pas un nombre minimum de likes, de partages ou de ventes.

Confidentialité

Toutes les informations échangées entre les parties restent strictement confidentielles.

Aucune donnée du client ne sera vendue ou divulguée sans son accord écrit.

Force majeure

En cas d'événement indépendant de la volonté du prestataire (panne majeure, bug des plateformes, maladie, etc.), les obligations du contrat peuvent être suspendues sans compensation.

CGV GESTION DES RÉSEAUX SOCIAUX

Conservation de l'oeuvre

Le Client est responsable de la préservation et de l'archivage de l'oeuvre. À cette fin, il s'engage à mettre en place les moyens appropriés afin d'en garantir la conservation.

Le Prestataire ne pourra être tenu responsable de toute perte ou altération de l'oeuvre après la fin de la collaboration.

Validation des contenus

Avant publication, les contenus sont soumis à la validation du Client. Toute validation expresse ou implicite vaut acceptation définitive du contenu, et le Prestataire ne pourra être tenu responsable des conséquences de sa diffusion. En l'absence de retour du Client sous 3 jours ouvrés, le contenu sera réputé validé.

Incapacité de travail

En cas d'empêchement lié à une maladie ou un accident, le Prestataire pourra ajuster le planning des prestations sans qu'aucune compensation ne puisse être réclamée par le Client. Le Prestataire s'engage toutefois à informer le Client dès le premier jour ouvrable suivant le début de son indisponibilité.

Respect des lois et réglementations

Le Prestataire s'engage à ne pas diffuser de contenus illégaux (diffamation, incitation à la haine, contenu discriminatoire, etc.). Toutefois, la responsabilité finale incombe au Client, qui s'engage à respecter les réglementations en vigueur et à garantir le Prestataire contre toute réclamation ou poursuite liée aux publications.

Loi applicable et juridiction compétente

En cas de litige, le droit français s'applique.